

Bonjour

Suite votre contacte téléphonique pour accord  
keni veuillez ci ci-dessus compte compte-rendu  
complémentaire

Par la présente, je tiens à vous préciser que  
l'accident de mon épouse Mme Jamila Hanane  
a eu lieu à l'enceinte du restaurant à la date du  
19/07/2020 et que tous les frais de  
l'hospitalisation pour une double fractures sur  
la main droite ont été pris en charges par le  
gérant en personne. Le reste des frais pour le  
contrôle et le suivi des soins seront pris par moi  
même.

Veuillez agréer mes respectueuses salutations.

Cordialement.

Harchache

61103